

Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école maternelle du 30 juin 2020

PRESENTS :

- Ecole : Mmes COURTES, CLANET, LEMAITRE, CHAZALON-GAUTIER, MANZI, DELZESCAUX, CAUQUIL, BABIKIAN, PEREZ, VOYAT, PASCAL,
- Mairie : Madame Gautier, Mr Kaszuba, Mr Tapie, Mr VIDAL, Mme RAFALIS
- GPE : Mme RUESCAS, Mr BARBE, Mme FARRUGIA
- AIPE Mmes BISEUIL, GIROT, SAHRAOUI

Retour de Mme CHAZALON-GAUTIER au poste de directrice, Mme PEREZ restera sur la décharge de direction.

Mme GAUTIER présente la nouvelle délégation mairie: M. Kaszuba et M. Tapie.

Demandes du corps enseignant auprès de la Mairie :

- Les barnums sont une bonne idée pour l'ombre, la mairie explique qu'ils ont pu être mis à disposition parce qu'aucune manifestation municipale n'a pu avoir lieu. Ils ont été mis en place de façon exceptionnelle.-> le sujet peut être étudié autant en terme de normalisation que financier.
- Les enseignantes proposent de mettre en place un abri végétalisé dans la cour, la mairie indique que ça peut s'étudier et que tout est une question de coût.
- Film teinté sur les vitres : impact financier. Gestion des priorités par la mairie. Si possible, alors prioriser le bureau de direction.
- Fréquence de nettoyage des vitres : 1 fois par mois pour les parties basses et 2 fois par an pour les parties hautes, avec nacelle. Un nettoyage quotidien est réalisé par l'équipe de nettoyage.
- Garde-corps classe 9 : installation prochaine d'une grille amovible (permettant de ne pas toucher à la structure du bâtiment) en cours de fabrication, peu esthétique, mais sécurisée. Le maintien en place ou l'enlèvement seront décidés à l'usage.
- Utilisation de l'escalier à côté de la classe 10 : pas prévue pour l'école. Cet accès sert en cas de danger sur la commune nécessitant le déclenchement du PPMS communal (l'école étant le point le plus haut de la ville), par exemple en cas de neige, grâce à cette porte et à son escalier qui la relie au parking, il sera plus simple d'accéder à l'école au lieu d'utiliser l'entrée principale difficile d'accès à cause de la montée qui y mène. Il est nécessaire de statuer formellement sur son usage afin de ne pas y revenir à chaque réunion. Prévoir une réunion avec Mr VALBRUN référent « Sécurité » à la mairie.
- Mise en place d'un dispositif anti voiture-bélier entrée principale : confirmation par la commission sécurité que ce dispositif n'est pas a priori nécessaire en raison de la configuration des lieux. (pas suffisamment de place pour prendre de la vitesse et enfoncer la porte)
- Mise en place d'un portillon à côté du bois afin d'éviter que des personnes longent le bâtiment depuis la cantine jusqu'à la cour de l'école : se rapprocher de M. VALBRUN pour faire un point avec lui.
- La mairie indique que des travaux vont débiter afin de créer une cour devant la cantine pour permettre aux enfants de l'élémentaire d'attendre à l'extérieur de la cantine quand ils ont terminé avant de rejoindre leurs écoles.

- Fissures classe 7 et 9 : les fissures sont actuellement suivies et sous-contrôle avec des marqueurs, surveillance de la classe 1 également. Informer la mairie dès que des évolutions ou apparitions sont constatées.
- Températures / Chaleur : même si la ventilation fonctionne les températures restent élevées à l'approche des vacances. La mairie rappelle que l'école est une école BBC donc impossibilité de mettre en place la climatisation. La mairie a déjà proposé de faire un roulement des classes dans l'espace jeunesse qui lui, est climatisé pour soulager les enfants et le corps enseignant. Des capteurs ont été installés avec des mesures régulières, quel en est le retour ? La problématique de zones chaud-froid est normalement réglée -> à vérifier.
- L'imprimante sera changée
- Les enfants qui se coincent les doigts dans le distributeur de savon : cela ne concerne que peu d'enfants et ce sont souvent les mêmes qui en sont victimes, les distributeurs ne seront pas changés.
- L'accès à l'école pour les enseignantes en dehors du temps scolaire pose un problème de responsabilité et nécessite de faire une demande spécifique à M. le Maire en précisant la période. Les enseignantes rappellent la nécessité pour elles de venir travailler dans leur classe. En particulier au début des grandes vacances et plusieurs jours avant la rentrée scolaire et de temps en temps pendant les petites vacances.
- Le déconfinement a eu un aspect positif sur l'hygiène avec notamment la désinfection entre midi et deux des sanitaires. Les enseignantes demandent s'il serait possible de conserver ce dispositif. La mairie explique que cela a été possible parce que le personnel de cantine (la plonge) était disponible du fait de la fermeture de la cantine. Néanmoins la mairie va réfléchir à ce qu'il serait possible de faire pour l'assurer dans l'aile des classes 1 à 3 et à l'extérieur car ces toilettes sont utilisées de la garderie du matin à la garderie du soir.

Effectifs rentrée septembre 2020 : 255 inscrits pour le moment. Les modalités d'inscription ayant changées cette année (préinscription puis validation de l'inscription) certaines familles ont dû être relancées car les inscriptions n'étaient pas validées.

Organisation de la rentrée de septembre :

Classe 1 Mme Manzi: 26 MS

Classe 2 Mme Babikian: 10 PS 16 MS

Classe 3 Mme Chazalon-Gautier /Mme Perez: 26 PS

Classe 4 Mme Voyat: 25 GS

Classe 5 Mme Cauquil: 10 PS 16 MS

Classe 6 Mme Lemaître: 25 GS

Classe 7 Mme Courtès: 9 PS 16 GS

Classe 8 Mme Delzescaux: 8 PS 17 GS

Classe 9 deux PES (professeurs des écoles stagiaires) qui alterneront tous les 15 jours. Mme Delzescaux sera leur référente: 12 PS 13 GS

Classe 10 Mme Pascal: 26 MS

Une nouvelle ATSEM (Floriane ALBERTI) remplacera Mme CALATAYUD qui vient de partir à la retraite.

Il y aura aussi une apprentie (Petite enfance) mais pour l'instant nous n'en savons pas plus (recrutement en cours).

Bilan de la coopérative scolaire :

Recettes : 6800€ (cotisations, ventes de calendrier, photos de classe à venir)

Dépenses : 6100€ (Adhésion à l'OCCE, Ecocup, calendriers, spectacle de Noël, tapis de gym, intervenante du projet danse)

Bilan financier à l'équilibre + reliquat de l'ordre de 6000€.

Le bilan devra être signé par les associations de parents à la rentrée 2020/2021.

Bilan de la période passée :

Le confinement a permis aux enseignantes de découvrir des parents, d'avoir des échanges, c'est très positif.

Pour les enfants du personnel soignant (entre 4 et 7 enfants pendant le confinement), les enseignantes ont réalisé des rotations de 8h30 à 13h puis de 13h à 17h, assurant donc le lien le midi sans faire appel aux services de la mairie qui restaient disponibles si besoin et assuraient l'accueil le matin et le soir ainsi que pendant les vacances scolaires gratuitement. Les enseignantes trouvent regrettable que les parents ne les aient pas prévenues quand un enfant inscrit pendant cette période ne venait finalement pas à l'école.

Les enseignantes regrettent que les parents n'aient pas joué le jeu lorsqu'il s'agissait de répondre aux sondages de reprise, elles ont dû relancer directement de nombreux parents pour estimer les effectifs et pouvoir mettre en place une organisation. Manque de prise de conscience de l'organisation sous-jacente nécessaire à l'accueil des enfants dans le respect des protocoles, directives de chacun.

Projets pédagogiques:

Le projet danse pour lequel il n'y a pu y avoir que 2 à 3 séances par classe sera reconduit l'an prochain.

L'école est réinscrite pour la piscine pour l'an prochain.

Il y aura également l'intervenant musique comme chaque année.

Les séances de relaxation-sophrologie-yoga animées bénévolement par Mme DURAND-PONSA Marianne ont été très appréciées par les enfants (GS) mais ont dû également s'arrêter. En fonction de la disponibilité de Marianne les séances seront maintenues pour la rentrée.

AIPE :

L'AIPE remercie les enseignantes pour la gestion de la période de confinement et notamment pour la mise en place du padlet qui a facilité le travail des parents.

L'AIPE remercie la mairie pour le banc supplémentaire mais demande si d'autres bancs pourront être disposés autour des écoles. La mairie répond qu'actuellement il est demandé d'éviter les rassemblements autour des écoles donc à voir plus tard Il est rappelé que le temps peut être long entre la récupération d'enfants en maternelle puis en élémentaire (1/2h) et que bien que tout rassemblement soit à éviter la présence des parents sur cette durée reste nécessaire.

Demande si les professions de foi peuvent être dématérialisées : pas pour le moment il faut attendre les directives du rectorat concernant les élections.

Par contre le vote par correspondance a été acté lors du précédent conseil.

Un don de classeur a eu lieu en début d'année.

Dans la cadre de son projet relatif aux troubles d'apprentissage, l'AIPE a réalisé un don de matériel. Une première distribution de ce matériel a eu lieu début juin, une deuxième distribution aura lieu avant la rentrée de septembre. L'intégralité de la demande de matériel sera ainsi satisfaite.

Montant des dons de matériel : 430€.

Protocole Blessure : Si un enfant se fait mal, les enseignantes sont autorisées à utiliser un antiseptique ou de l'eau + de la glace et selon la gravité appellent les parents et le 15. Elles ne sont pas habilitées à déplacer un enfant.

L'AIPE a comme chaque année assuré le SOS Gouter pour un montant de 100€.

GPE :

Le GPE remercie les enseignantes pour le travail fourni pendant cette période et également pour avoir pu mettre en place les photos de classe qui n'avaient pas pu être faites en mars.

Reprise de juin : 229 enfants sur 271 sont revenus à l'école, environ 170 enfants ont été enregistrés pour la pause de midi. Aucun enfant n'a été perdu de vue, les enseignantes ont parfois dû « aller chercher » des enfants mais tous les enfants ont été en lien avec l'école.

Pour la rentrée de septembre, les enseignantes attendent les directives de leur administration pour savoir s'il y aura des dispositifs spécifiques mis en place pour pallier aux écarts dus à cette période (évaluation ou autres). Dans tous les cas le dispositif APC déjà mis en place depuis plusieurs années permettra aux enfants les plus en retard de bénéficier d'enseignement pendant la pause de midi.

Le GPE présente le bilan des actions de décembre/janvier avec les Grandes Puces Enfants qui ont très bien marché encore cette année et la vente de sapin pour la première fois dont les bénéfices ont été entièrement versés aux écoles (110€ pour la maternelle). La tombola a un tout petit peu moins chargée que les années précédentes mais a quand même permis de reverser 500€ à l'école.

Les actions prévues ensuite ont dû être annulées notamment le marché aux fleurs et le carnaval mais aussi de nouvelles actions comme la course d'orientation.

Pendant le confinement un concours de dessin a été mis en place récompensé par des lots pour les gagnants. Des activités ont été proposées comme par exemple la représentation avec des jouets des vacances rêvées qui a été un succès avec des photos et des vidéos publiées sur notre facebook pendant le confinement.

Mme DELZESCAUX remercie tous les participants et clôture le conseil d'école à 20h.

La présidente du conseil d'école

AIPE

GPE

Mme Delzescaux (Directrice)